



MAIRIE DE CHANAC

Envoyé en préfecture le 23/12/2022
Reçu en préfecture le 23/12/2022
Publié le 23/12/2022
ID : 048-214800393-20221215-D_2022_128-DE



Délibération n° 2022_128

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le quinze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Florence Fernandez, Adjointe au Maire.

10 Présents : Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Jérôme JACQUES, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Lydie ROUJON.

5 Absents excusés : Catherine BOUTIN ayant donné pouvoir à Christian MOLANDRE, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Colette CROUZET, Manuel PAGES ayant donné pouvoir à Florence FERNANDEZ, Philippe ROCHOUX ayant donné pouvoir à Jérôme JACQUES.

Secrétaire de séance : Jérôme JACQUES.

Objet : subvention VMEH48 (Visite des Malades en Etablissements Hospitaliers et centres de soins ou de vie)

Madame l'Adjointe au Maire indique qu'après renseignements pris auprès de la Maison de Retraite Les Aires, l'association VMEH48 a bien repris ses activités et animations au sein de la structure. Elle propose donc d'attribuer une subvention de fonctionnement à cette association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 200 € à l'association VMEH48 pour les visites et animations effectuées auprès des résidents de la Maison des Aires.

Le secrétaire de séance, Jérôme JACQUES	L'Adjointe au Maire, Florence FERNANDEZ